

Réf: Dossier 406768

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PRESTIGES TRANSPORT »

Siège ABIDJAN ADJAME AU NOUVEAU MARCHÉ DU
QUARTIER HABITAT, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 26/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PRESTIGES TRANSPORT »

Objet :

- LOCATION

- VENTE

- VTC

- TRANSPORT MARCHANDISE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ADJAME AU NOUVEAU MARCHÉ DU QUARTIER HABITAT, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M KHODOR SAMHAT (GÉRANT), Mlle ADOHOUKE WAFOUNGON DOSSI SITA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02316 du 28/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26412/GTCA/RC/2025 du 28/04/2025

